

Tarification carbone : rembourser et exempter les producteurs agricoles est impératif

Longueuil, le 23 février 2026 – À l’approche du dévoilement des résultats de la 46^e vente aux enchères des marchés du carbone Québec-Californie, ce mercredi, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) invitent tous les partis politiques québécois – et tous les candidats à des postes électifs – à s’engager à éliminer et rembourser la tarification du carbone pour le secteur agricole.

« Les producteurs de grains québécois en ont assez : la tarification carbone entraîne des conséquences financières importantes pour nos entreprises, puisque nous devons absorber des coûts que nous ne pouvons ni éviter ni réduire avec les technologies actuellement disponibles. On nous impose des coûts sans nous donner les outils adéquats pour les réduire. Cette situation est inéquitable, inefficace et doit cesser », lance le président des Producteurs de grains du Québec, M. Sylvain Pion.

À l’approche des élections, les PGQ estiment donc qu’il est temps que tous les partis politiques québécois, et leurs candidats, reconnaissent clairement cette réalité et s’engagent à corriger cette injustice qui mine la compétitivité et l’avenir des entreprises agricoles.

Les entreprises de grandes cultures subissent des conséquences financières majeures en lien avec cette tarification. Au total, les producteurs de grains ont versé plus de 150 M\$ au Fonds d’électrification et de changements climatiques (FECC) ces dernières années — soit près de 30 % des contributions provenant du secteur agricole — alors que moins de 2 % des investissements climatiques du FECC ont été dirigés vers le secteur des grains.

« Nous sommes parmi les plus exposés aux impacts climatiques, mais parmi les moins soutenus. Nous finançons massivement le FECC sans accéder aux moyens nécessaires pour réduire nos émissions ou améliorer notre résilience. Malgré les annonces faites ces dernières années, les fonds tardent à se matérialiser et demeurent largement insuffisants par rapport aux montants versés depuis 2015. Ce déséquilibre doit être corrigé », conclut M. Pion.

Le secteur agricole occupe une place stratégique au Québec et est essentiel à l’autonomie alimentaire de la province. Pourtant, des mesures comme la tarification carbone freinent directement les entreprises dans leur capacité à investir là où cela compte vraiment : des projets visant à renforcer la résilience du secteur face aux changements climatiques.

Les Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent près de 10 000 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des

grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus d'être à la base de nombreuses autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel moyen de 2,2 milliards de dollars, faisant de la production de grains le 2e secteur agricole en importance au Québec. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois dans la province.

– 30 –

Renseignements

Maryanne Dupuis

mdupuis@pgq.ca